

III. Die *Oraciones* als Beleg luxemburgischer Provenienz

Wie schon erwähnt, gibt der abschließende Dialogteil entscheidende Hinweise auf Herkunft und Zweck des Buches. Daher soll dieser Abschnitt zuerst vorgestellt werden. Er sollte, wie schon die Überschrift deutlich macht, als Muster für ähnliche *oraciones composite in gallico* dienen, wobei die Varianten *Ce me plaist* bzw. *Ce vuel je* für lateinisches *Hoc placet mihi* (41^r bzw. 42^r, jeweils Z. 12, Abb. 7 und 8) den zielsprachlichen Aspekt verdeutlichen. Ferner folgt der Text – anders als die vorangehende Wortliste – einem durchaus höfischen Formular, es ist vom französischen König, den Herren von Burgund, Brabant und entsprechenden Verwandtschaftsverhältnissen die Rede. Daraus hat bereits zu Beginn des achtzehnten Jahrhunderts Gentilotti in der ersten ausführlichen Beschreibung der Handschrift die richtigen Konsequenzen gezogen:

*Lexicon subnecitur dialogus Latino-barbarus cum interpretatione galica (!) inter Principem quendam et Syrum Regis Galliae legatum. ... Ex quibus verbis conjecturam capere licet, volumen istud compositum scriptumque fuisse in usum principis cuiusdam e domo Lucemburgia Joannis, Wenceslai aut Sigismundi; cum eo tempore, cui codicis aetas respondet, uxor Ducis Brabantiae Antonii esset Elisabeth filia Joannis Lucemburgensis Wenceslai et Sigismundi fratris. Sane scriptura huius libri formam aliorumqu*i* iussu Wenceslai exarati in Caesarea Bibliotheca asservantur examussim exprimit⁹.*

Erst Mario Roques aber ist es gelungen, das aristokratische Personal des Dialogteils weitgehend zu identifizieren. Da der Präzision seiner Konklusionen kaum etwas hinzuzufügen ist, folgt hier ein Auszug aus den Erläuterungen¹⁰:

Les personnages cités sont – outre les interlocuteurs, dont l'un, l'envoyé du roi de France, n'a aucune caractéristique et l'autre, le seigneur qui le recoçoit, est justement l'inconnu à identifier – le roi de France, le duc de Bourgogne et le duc de Brabant, tous trois à ce moment reunies à Paris, et

⁹ J. B. GENTILOTTI VON ENGELSBRUNN, *Catalogvs sev recensio codicvm manuscriptorum philologicorum* = Österreichische Nationalbibliothek, CVP S.N. 2220, fol. 331.

¹⁰ Roques, *Un modèle* 264–266.

la duchesse de Brabant nouvellement venue dans ce duché. Le seigneur qui reçoit l'envoyé du roi de France est cousin (consanguineus) du duc de Bourgogne et père (ou beau-père) du duc et de la duchesse de Brabant.

Le dialogue se situe entre deux dates extrêmes:¹¹

- a) *l'accession au duché de Brabant d'Antoine de Bourgogne, fils de Philippe II de Bourgogne et de Marguerite de Flandre : le Brabant passe de la duchesse Jeanne, en mai 1404, à Marguerite de Flandre, qui meurt le 16 mars 1405 ; Antoine, régent du duché dès 1404, en prend possession après ce décès, mais son inauguration comme duc n'a lieu, à Louvain, que le 18 décembre 1406;*
- b) *la mort de Philippe Philippe de Saint-Pol, fils cadet d'Antoine de Bourgogne et de Jeanne de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol ; Philippe meurt, sans héritier légitime, le 4 août 1430 et le Brabant échoit alors au duc de Bourgogne, Philippe le Bon.*

Entre Antoine, tué en 1415 à Azincourt, et Philippe, Le Brabant avait eu pour duc, jusqu'en 1427, le frère aîné de Philippe, Jean. Il ne peut guère être question de ce dernier, époux, en 1418, de Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume IV, comte de Hainault, mort (31 mai 1417) avant le mariage de sa fille. Philippe de Saint-Pol est éliminé de même : de 1427 à 1430, le roi de France, Charles VII, en lutte avec le duc de Bourgogne, ne pouvait pas se trouver avec celui-ci à Paris, alors aux mains des Anglais et des Bourguignons.

Monseigneur de Brabant est donc probablement le duc Antoine ; le seigneur qui reçoit l'envoyé, et qui n'est pas le duc de Bourgogne, ne peut être que le beau-père d'Antoine et le dialogue ferait allusion à des circonstances qui se placent entre 1404 ou 1405 et 1415. Mais en 1405, ou même en 1404, la duchesse de Brabant n'est pas une nouvelle venue : Antoine de Bourgogne avait épousé, dès le 21 février 1402, Jeanne de Luxembourg Saint-Pol. Qui depuis 1403 fréquentait le Brabant avec son mari. Le père de Jeanne, Waleran de Luxembourg, personnage bien connu, dont il est souvent question dans Froissart, fréquentait la cour de France, et devint connétable de France : il n'avait pas à apprendre le français et le roi n'avait pas à accréditer un envoyé auprès de lui.

Mais, Jeanne de Luxembourg étant morte le 12 avril 1407, Antoine épouse, le 6 juillet 1409, Elisabeth, fille de Jean de Luxembourg, comte de Görnitz, et de Richarde de Mecklenbourg. Elisabeth était donc, en 1409-1410. une

¹¹ *Je dois beaucoup pour tout ce qui va suivre aux communications de mon confrère Léon Mirot, dont j'ai plus d'une fois reproduit les termes mêmes.*

nouvelle venue en Brabant. A cette époque, le duc de Bourgogne, Jean sans Peure, dominait à la cour de Charles VI et séjournait fréquemment à Paris, et le duc de Brabant, Antoine, son frère, s'y rencontrait avec lui, par exemple en janvier¹² en février, en avril 1410. Cette période conviendrait fort bien pour la rédaction du dialogue. Il en résulterait que le seigneur à qui le roi de France envoie un ambassadeur serait Jean de Luxembourg, comte de Görlitz, frère puiné de Wenceslas de Bohème, empereur en 1410, et de Sigismond, margrave de Brandebourg, lui-même empereur en 1411.

Cette conclusion ne peut être retenue : Jean de Luxembourg était mort¹³ le premier mars 1386.

Quel est donc le seigneur qui peut appeler «filia mea» la nouvelle duchesse de Brabant? Je pense que se peut être Wenceslas, oncle d'Elisabeth de Görlitz et probablement son tuteur (car c'est avec lui qu'on avait traité du mariage¹⁴ : l'auteur du dialogue pouvait avec assez de vraisemblance mettre ce terme affectueux dans la bouche du roi de Bohème, quelques mois après le départ de sa nièce, dans la seconde moitié de 1409 ou au début de 1410.

Diese Datierung steht in Einklang mit dem Äußeren des Kodex, und Gentilottis oben zitierte und formal begründete Beobachtung eines Zusammenhangs mit dem Handschriftenprogramm König Wenzels IV. läßt sich nun, anhand inhaltlicher Details, historisch gut abstützen. Ergänzt sei noch, daß das Itinerar des Monarchen auf eine ständige Präsenz in seinem engeren Herrschaftsbereich zwischen 1409 und 1410 schließen läßt¹⁵. Im Vorgriff auf das nächste Kapitel sei ferner angemerkt, daß im eigentlichen Vokabular auffälligerweise ein einziger Eigenname steht: *Margareta-margarete* (15^v, Z. 3). Aufgrund der Einordnung des Buches wird damit wahrscheinlich Bezug auf Margarete von Bayern, die Gattin des 1419 ermordeten Johann Ohnefurcht (*Jean sans Peur*), des Schwagers von Elisabeth von Görlitz, Bezug genommen.

¹² *Le 11 janvier 1410, Jean sans Peur offre, a l'hôtel d'Artois, un diner en l'honneur du duc de Brabant, du comte de Penthièvre, son gendre, et du grand maitre du Rhodes.*

¹³ Allgemeine deutsche Biographie XIV, 216–218.

¹⁴ *M. Mirot m'a signalé la mention d'un payement émanant de Jean sans Peur (25 février 1410) «a l'evesque de Chalon <Philibert de Saule> pour le voiage fait nagueres vers le roi de Behaigne <Wenceslas> pour le traictee de mariage fait de mon seigneur de Brabant et de la duchesse de Gorisse, niece dudit roi».*

¹⁵ Vgl. Ivan HLÁVAČEK, Das Urkunden- und Kanzleiwesen des böhmischen und römischen Königs Wenzel (IV.) 1376–1419. Ein Beitrag zur spätmittelalterlichen Diplomatie (Schriften der MGH 23) Stuttgart 1970, 429.

